

## La bataille pour l'enseignement supérieur des femmes

CLAUDE GRAVEL, *La féministe en robe noire. Mère Sainte-Anne-Marie*, Montréal, Libre Expression, 2013, 223 pages

Jean Roy

Volume 8, Number 1, Fall 2013

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/70642ac>

[See table of contents](#)

### Publisher(s)

Ligue d'action nationale

### ISSN

1911-9372 (print)

1929-5561 (digital)

[Explore this journal](#)

### Cite this review

Roy, J. (2013). Review of [La bataille pour l'enseignement supérieur des femmes / CLAUDE GRAVEL, *La féministe en robe noire. Mère Sainte-Anne-Marie*, Montréal, Libre Expression, 2013, 223 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 8(1), 11–12.

# LA BATAILLE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES FEMMES

Jean Roy

Professeur, département d'histoire, UQTR

CLAUDE GRAVEL

**LA FÉMINISTE EN ROBE NOIRE. MÈRE SAINTE-ANNE-MARIE**  
Montréal, Libre Expression, 2013,  
223 pages

**M**arie-Aveline Bengle (1861-1937), en religion sœur Sainte-Anne-Marie, de la Congrégation de Notre-Dame, est l'arrière-petite-fille d'un immigré allemand luthérien, Johann Adam Bengle. Arrivé à Philadelphie en 1764, loyaliste, celui-ci aboutit à Terrebonne. Le grand-père, Guillaume, protestant converti, épouse en 1794 Marie-Louise Hubou dit Tourville, une catholique. Le père, Louis-Guillaume, cultivateur, s'établit dans le rang Elmire de Saint-Paul-d'Abbotsford. Il épouse Philomène Pion. Issue d'une famille « religieuse » et pour qui l'éducation est une valeur, Philomène enseigne jusqu'à son mariage en 1860. Marie-Aveline naît le 15 octobre 1861. Elle fréquente l'école de rang et fait ensuite ses études au pensionnat du Mont-Notre-Dame (Sherbrooke) sous le supériorat de sa tante Marie-Ursule Pion.

Après ses quatre années d'études, elle se présente à l'examen du Bureau des examinateurs qui lui accordent le permis d'enseigner dans les écoles modèles. À 17 ans, elle revient à Saint-Paul-d'Abbotsford, maîtresse de l'école de rang où habite sa famille. Mais pour peu de temps, car, convaincue que l'enseignement est toute sa vie, elle décide de pratiquer ce métier comme religieuse. Sa carrière prend un nouveau départ.

Marie-Aveline postule chez la Congrégation de Notre-Dame, une institution ancienne qui n'a pas connu l'interdit de recrutement, contrairement à ce que l'auteur écrit (p. 55). La prise d'habit et l'adoption d'un nom en religion, le 28 novembre 1880, confirment son insertion dans la communauté. L'apprentissage se poursuit dès les jours suivants avec sa nomination à l'Assomption, dans Lanaudière. Elle ne remporte pas les succès espérés, sa note est décevante. Mais peut-on renvoyer une novice dont le nom de famille est si bien porté dans la communauté? Elle a droit à un « nouvel essai ».

Sa deuxième obédience l'affecte au couvent de Saint-Athanase-d'Iberville. La supérieure lui prodigue ses conseils et la forme. L'année scolaire terminée, sœur Sainte-Anne-Marie complète son noviciat à Montréal et elle prononce ses premiers vœux, le 14 septembre 1882. Elle retourne aussitôt à son couvent de Saint-Athanase avant d'être assignée à Mont Sainte-Marie, à Montréal, où elle se trouve au mois de janvier 1883. Elle a 21 ans. Au pensionnat, les sœurs offrent le « pri-

maire supérieur » jusqu'à la 11<sup>e</sup> année; réputé pour « sa discipline stricte », il est, avec Villa Maria, un des fleurons de la congrégation.

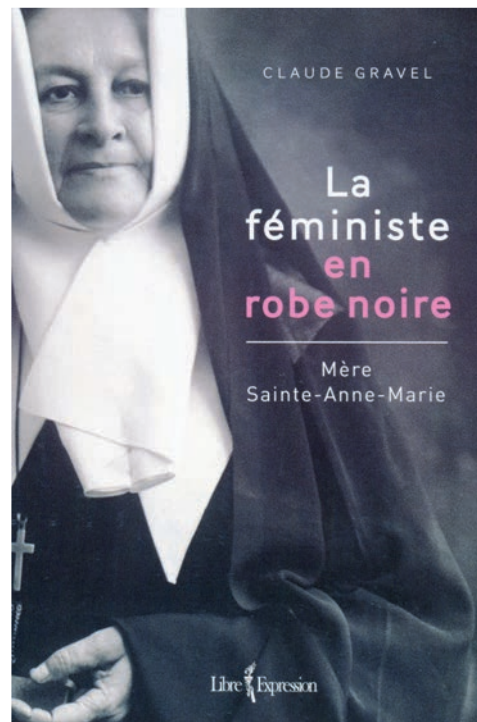
Sœur Sainte-Anne-Marie se sent encore en formation. Inspirée par son expérience récente, elle allie fermeté et douceur et prend ainsi davantage d'assurance. À l'aise dans l'enseignement de l'histoire, la littérature et la composition, ses talents dans l'écriture la font remarquer par la supérieure. L'environnement spirituel et intellectuel la stimule. Par contre, la triste fin de carrière – inexplicable par l'auteur (p. 79) – de mère Sainte-Luce, sa tante maternelle, la déconcerte.

**[L'aumônier Georges] Gauthier partage sa passion pour l'avancement des études supérieures et lui demande de créer un programme de formation des enseignantes avec latin et philosophie. Mais comme les femmes ne peuvent fréquenter l'université, ce sont les professeurs qui se déplacent vers les étudiantes.**

Naît alors une période d'interrogations sur la vie religieuse, sur les études féminines, sur les raisons qui empêchent leur poursuite au-delà de la 11<sup>e</sup> année. Trouver des réponses à ces questions et travailler au changement demandent de développer une approche stratégique et d'occuper une charge influente dans la communauté. En 1897, à l'âge de 36 ans, sœur Sainte-Anne-Marie devient assistante de la supérieure. Elle peut agir. De plus, elle est confortée par la nomination de Georges Gauthier comme aumônier.

Conseiller du nouvel archevêque de Montréal, Paul Bruchési, Gauthier partage sa passion pour l'avancement des études supérieures et lui demande de créer un programme de formation des enseignantes avec latin et philosophie. Mais comme les femmes ne peuvent fréquenter l'université, ce sont les professeurs qui se déplacent vers les étudiantes. A-t-on besoin d'argent pour la création d'un cabinet de physique? Bilingue, sœur Sainte-Anne-Marie prend sa meilleure plume anglaise et sollicite des mécènes. Ces faits, entre autres, lui valent la charge de supérieure. On est en 1904. Elle a 43 ans.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la discrimination du système scolaire francophone envers les femmes en choque plusieurs, laïques et religieuses. L'absence d'un collège classique destiné aux filles en est une des raisons. S'amorce alors un combat en sa faveur. À



l'initiative de Villa Maria, une équipe formée par une sœur de Villa Maria et une autre de Mont Sainte-Marie rencontre le recteur de l'Université Laval, dont dépend à l'époque la filiale de Montréal, afin que l'institution approuve la fondation d'un tel collège classique féminin. Le recteur se défile en suggérant de s'adresser d'abord au Conseil de l'instruction publique, qui juge le projet prématuré. Toutefois, l'unanimité n'existe pas au sein de la congrégation, car l'ouverture aux études universitaires fait redouter un affaiblissement du recrutement religieux. La demande sociale pour des études supérieures reste alors sans réponse.

Coup de tonnerre! Le démarrage d'un lycée laïque le 25 avril 1908 sème l'émoi tant chez les religieuses que chez l'archevêque et provoque la détermination de la congrégation. Sœur Sainte-Anne-Marie est chargée de présenter de nouveaux arguments au prélat, qui cède devant la menace laïque. Pourtant la supérieure généraliste reste tiède et les avis partagés à l'intérieur de la communauté. La réticence tombe lorsque la cause de l'éducation des filles devient « religieuse et nationale » et que l'archevêque élimine toute concurrence, au profit de la CND. Le 8 octobre 1908, l'école ouvre ses portes à l'enseignement classique, mais un cours classique tronqué, allégé ainsi que le veut M<sup>gr</sup> Dauth, vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, éloignant ainsi les futures finissantes des programmes universitaires.

Sœur Sainte-Anne-Marie est prête pour un second combat. Diplômée des études supérieures, elle se voit accorder de hautes fonctions: maîtresse générale des études, directrice de son École d'enseignement supérieur. Elle conçoit le projet de la formation d'un Institut pédagogique qui vise à procurer à toutes les enseignantes, religieuses et laïques, un diplôme reconnu par le gouvernement. Dans sa démarche, en 1912, elle rencontre les mêmes acteurs qu'autre-

suite de la page 11

fois, avec les mêmes attitudes : l'enthousiasme de Georges Gauthier, la tiédeur dans sa communauté et de la part de l'archevêque. L'année suivante, un espoir se dessine, car la nouvelle supérieure généraliste se montre sympathique à l'idée. Sœur Sainte-Anne-Marie présente le dossier au surintendant de l'Instruction publique qui lui demande de rédiger un mémoire. Elle croit avoir le soutien du recteur de l'Université Laval, du secrétaire de la Province et du premier ministre Lomer Gouin. Elle se trompe, car on lui fait savoir que « l'idée n'était pas prête ».

Procédant par étapes, elle intéresse les congrégations religieuses à des cours de pédagogie. En janvier 1917, des centaines de religieuses, issues de plusieurs congrégations, ainsi que des laïques, se présentent aux conférences. En 1922, la mère supérieure généraliste et le recteur de l'Université de Montréal, nouvellement fondée, sont favorables au projet. Neuf ans après le refus du gouvernement, la fondation d'une école normale supérieure reçoit l'appui de l'influent Georges Gauthier et d'Athanase David, secrétaire de la Province. Le gouvernement laisse entrevoir le versement d'une subvention annuelle de 25 000 dollars pour 15 ans. Le projet annonce la construction d'un bâtiment neuf par la communauté. Or, voici que la nouvelle supérieure se montre hésitante : elle redoute une faiblesse de l'inscription, redoute la concurrence de Villa-Maria, anticipe les effets des problèmes financiers des Sulpiciens. Néanmoins, tout en retardant le projet, la communauté demande à sœur Sainte-Anne-Marie d'aller chercher la subvention de 25 000 dollars. Or le gouvernement vote la subvention, le 12 février 1924, ce qui implique la construction d'un bâtiment neuf. Il n'est plus de délai possible, d'écrire l'archevêque à la supérieure de la communauté.

La première pelletée de terre du bâtiment, le 17 avril 1925, n'élimine pas toutes les réticences. Sœur Sainte-Anne-Marie aspire à un appui public. Opportunément, voici que son travail est honoré par la France. Un voyage d'études l'amène à Rome. Reçue en audience

par Pie XI, elle fait un exposé en faveur de la canonisation de Marguerite Bourgeois. L'intérêt du pape se porte rapidement sur l'Institut de pédagogie, une œuvre qu'il encourage en Italie. Montrant son contentement, « *Docete* », lui dit-il. Il lui conseille ensuite de rencontrer les éducateurs européens spécialistes de ces questions.

Pour autant, cela n'ouvre pas aisément toutes les portes ainsi que le démontre la demande d'affiliation à l'Université de Montréal en octobre 1926. Alors que sœur Sainte-Anne-Marie croit que ce n'est qu'une formalité, voici que le vice-recteur, M<sup>gr</sup> Émile Chartier, modifie d'autorité la charte de l'Institut de façon à le cantonner « en pédagogie au primaire », lui refusant de la sorte de remettre des diplômes universitaires. Une décision jugée honteuse qui force la reprise du dossier l'année suivante. Le recteur le prend alors en main et infirme la modification.

Les combats de sœur Sainte-Anne Marie pour l'éducation des femmes, comme racontés par Claude Gravel, illustrent éloquemment le retard du système scolaire francophone sur l'anglophone. Il met en évidence les attitudes changeantes de l'autorité de la CND ainsi que les rivalités internes et externes qui l'animent. À son tour, il souligne la domination des évêques du Conseil de l'Instruction publique sur l'enseignement supérieur universitaire et la voie royale qui y conduit, le collège classique. Enfin, dans cette belle biographie, il sait mettre en relation les diverses dimensions de la culture : religion, éducation, politique.

En 1924, la supérieure reproche à sœur Sainte-Anne-Marie d'avoir fait cavalier seul en ce qui concerne l'Institut de pédagogie. La religieuse adopte alors une position « ambiguë », écrit l'auteur. Elle rédige une lettre qui désapprouve l'admission de Marthe Vaillant à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal. En cela, elle suit certes la pensée de sa communauté à qui elle donne un gage de soumission, mais ce faisant elle s'éloigne des positions féministes de son époque. Cela aussi témoigne de l'emprise de l'institution. ❖

CHANTAL THÉRY (TEXTES RÉUNIS PAR)  
**JEANNE LAPOINTE, ARTISANE DE LA RÉVOLUTION  
 TRANQUILLE**  
 Montréal, Tryptique, 2013, 100 pages

Comme l'indique très justement la couverture, il s'agit d'un recueil d'hommages. Huit personnalités québécoises se souviennent de Jeanne Lapointe. Ce sont Monique Bégin, Louky Bersianik, Marie-Claire Blais, Gabriel Gagnon, Madeleine Gagnon, Gilles Marcotte, Guy Rocher et Chantal Théry elle-même qui a orchestré ce petit ouvrage.

Tous rendent à cette femme à la fois vive, branchée et en même temps modeste l'amitié et l'affection qu'elle leur a elle-même témoignées durant sa vie bien remplie de professeure de lettres à l'Université Laval et de critique littéraire, surtout à Radio-Canada. Il semble que Jeanne Lapointe ait été tant pour ses étudiants que pour ses amis et pour la relève littéraire un soutien tout ensemble doux et exigeant, et en tout cas un appui d'une grande générosité dans l'écoute, le temps et les conseils compétents. Mais Jeanne Lapointe fut aussi une femme engagée, membre notamment de la commission Bird, comme le rappelle Monique Bégin.

Issue d'une famille libérale, très libérale elle-même, étudiante un temps du père Lévesque à la faculté des sciences sociales, active dans *Cité Libre*, assez proche par Arthur Tremblay du ministre Paul Gérin-Lajoie, elle a été nommée par celui-ci commissaire à la commission Parent. Pour ma part, c'est le témoignage de Guy Rocher qui me reste surtout de cette lecture. Celui qu'on associe depuis plus de 50 ans au rapport Parent nous apprend que c'est elle la principale rédactrice du rapport ! Elle a rédigé un très grand nombre de textes préliminaires, de versions de chapitres et même pratiquement un tome complet à elle seule. Sans compter qu'elle a orienté les travaux et proposé bien des fois une manière de travailler qui a assuré le succès de la commission. Son furieux anticléricalisme, propre à une partie des femmes non conformistes de sa génération qui se sont senties entravées par l'Église, s'est traduit par une contribution intellectuelle aux débats marquée au coin d'un radicalisme qu'il a fallu tempérer, dit Rocher, mais dont il est resté quelque chose, notamment dans la recommandation d'abolir les collèges classiques et l'enseignement confessionnel (témoignage de son neveu Gabriel Gagnon).

Bref, Chantal Théry nous fait découvrir une femme qui sans elle, serait en voie de complètement tomber dans l'oubli.

Lucia Ferretti  
*Chef de pupitre, histoire et culture*

